

Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à la participation du Fonds intercommunal de CHF 20'000.-- destinée à soutenir la coordination des Journées européennes des métiers d'art 2018 (JEMA) soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 79 LAC)

Décision de l'Assemblée générale	:	21 mars 2018
Dossier communiqué le	:	28 mars 2018
Délai pour la prise des résolutions d'opposition :		11 mai 2018
Délai de réception des résolutions à l'ACG :		18 mai 2018 (= délai d'opposition + délai de transmission)

Présentation du contexte

- Demande de la Ville de Genève pour un soutien financier du FI de CHF 20'000.--.
- Contributions et subventions publiques aux Journées européennes des métiers d'art 2018 (Ville de Genève CHF 90'000.-- / Carouge CHF 3'000.-- / DIP CHF 30'000.--).
- Les Journées européennes des métiers d'art sont organisées chaque année par la Ville de Genève depuis 2012. Entre 2012 et 2016, les cantons de Vaud, du Jura et de Neuchâtel sont entrés dans ce mouvement, alors que le Valais a rejoint cette manifestation cette année.
- Ces Journées visent à valoriser les savoir-faire précieusement élaborés au fil des siècles dans la conception, la création, l'entretien et la restauration d'objets artisanaux, ainsi qu'à promouvoir les métiers d'art et la transmission de ce savoir-faire et à favoriser une dynamique économique durable ainsi qu'un lien social de proximité.
- En 2017, des artisans de Chêne-Bourg, Plan-les-Ouates, Lancy, Perly-Certoux, Confignon, Avully ont été actifs en ouvrant leurs ateliers au public. De plus, au BFM, étaient également présents des artisans de Bernex, Carouge, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meyrin et Vernier.
- L'édition genevoise de ces Journées européennes des métiers d'art aura lieu du 31 mars au 2 avril 2018 et sera marquée par
 - l'ouverture d'ateliers d'une vingtaine d'artisans, membres de l'association Label Genève, dans différentes communes du canton;
 - le parcours carougeois avec près de 20 artisans dans cette commune;
 - et, dans le domaine culturel, 19 propositions enrichiront l'événement avec 5 théâtres, 7 musées, 2 bibliothèques patrimoniales, le Grand Théâtre, deux luthiers, un centre de gravure et un atelier créatif situés en Ville de Genève et dans les communes. De plus, la fondation Bodmer à Cologny a d'ores et déjà confirmé sa participation.
 - participation du DIP avec les centres de formation qui permettront de valoriser des filières en lien avec les métiers d'art.
 - l'Office du patrimoine et des sites qui assurera au Pavillon Sicli un regroupement d'activités sur le thème des métaux et de l'ornementation.

Analyse

Après les éditions précédentes qui ont remporté un vif succès auprès du public, la Ville de Genève coordonne le projet qui permet au public de découvrir ces métiers, leur richesse et leur diversité sur le territoire de plusieurs communes genevoises et qui donne ainsi l'occasion à des artisans d'art provenant de tout le Canton de faire découvrir leur métier.

Cette manifestation touche de nombreux publics et l'on constate au fil des ans une évolution conséquente de l'intercommunalité dans le cadre de ces journées.

L'effet de débordement avéré de cette manifestation permet donc au FI de lui accorder le soutien demandé.

Etapes du dossier

- Le dossier a été traité lors du Conseil du Fonds intercommunal du 5 février 2018. Il a décidé une entrée en matière favorable à hauteur d'un montant de CHF. 20'000.--.
- L'Assemblée générale de l'ACG, en date du 21 mars 2018, a accepté la participation du Fonds intercommunal à cet investissement à hauteur de CHF 20'000.-.